

L'AVIS DES SERVICES CGT

N° 10

A NOUVEAUX DÉFIS,
NOUVELLE FORMULE

1^{ER} JUILLET 2010

L'HUMEUR DU TEMPS : "COLLECTIF "

**On n'est pas
« footus »**

ET un et deux et trois petits tours pour les Retraites. Certains pensent que c'est déjà plié comme la coupe du Monde. Mais non, la rue est la plus forte, elle a abattu la loi sur le CPE, elle fera aussi tomber l'injustice de cette réforme de la retraite.

Il faut dire qu'ils sont forts, réussir à faire augmenter nos cotisations de 3 % en se basant sur la moyenne des retraites de l'état (1800 Euros) alors que pour la fonction publique territoriale c'est 1100 Euros de pension mensuelle. Nous savons qui va être encore les plus sacrifiés.

La réforme de la retraite que le gouvernement veut imposer est loin de répondre à nos besoins. Elle ne règle rien après 2018, ne prend pas en compte la réelle pénibilité du travail et n'est pas solidaire.

Oui l'espérance de vie a changé, et c'est tant mieux !

Les patrons n'ont jamais accepté la retraite solidaire, ils ont toujours mis en avant une date de départ ou l'ouvrier en moyenne était déjà dans la tombe.

Sinistre vision patronale qui ne voit en nous que des producteurs de biens. De beaucoup de biens d'ailleurs car les libéraux s'émerveille de la productivité Française.

Mais cette comparaison là, on en entend plus parler bien sur.

Nous, on tient à notre nouvelle vie, celle du 3ème âge ou

nous profitons pleinement de la vie. Et ceux qui veulent travailler plus, et bien qu'il le fasse. Cela ne nous gêne pas.

La contradiction la plus évidente, c'est que c'est l'emploi la clef du système et ils n'en disent rien !

Si l'ensemble des chômeurs prenaient la place de nos anciens, pouf plus de soucis de retraite.

Mais non, il faut faire travailler les vieux plus longtemps, car les jeunes doivent travailler plus longtemps. Quelle logique libérale qui ne prend pas en compte l'aspect sociétale du travail.

Et demain, ils vont s'attaquer à quoi ? Nos congés, cette vision patronale d'aberration sociale ou nous sommes payés pour consommer. Et oui, ne rien faire, fait de l'argent Messieurs de la haute réflexion !

Liliane Bettencourrt, Mr Blanc, et son affaire de cigares à 12 000 Euros payés par les contribuables, Amara qui donne à sa famille son appartement de fonction ça suffit ! Et notre président qui reçoit Henri (le footballeur) de l'équipe de 23 grévistes alors que deux millions de salariés sont dans la rue pour la retraite NON non et non !

Il faut être respecté !

Alors Bonnes
vacances à tous les
agents de Drancy.
Prenez de l'énergie, il
y en aura besoin pour
la rentrée.

DES SERRES MUNICIPALES !

« Dites le avec des fleurs » belle expression. Mais la serre municipale ne serait plus qu'un rêve. En effet, le Maire annonce qu'il ne pourra pas déplacer la serre dans le nouveau Centre Technique Intercommunale.

Alors on plante des fleurs métalliques ou en plastique sur la place de la Mairie, c'est l'été. Certains nous ont dit qu'on avait été trop loin dans l'anticipation lors de notre dernière avis des services (Science ou Fiction) mais quand tout est caché que faire ?

Alors que l'on donne les premiers coups de pelleuses près des rails pour le CTI, les élus du personnel n'ont toujours pas vu les plans alors que c'est une obligation. Le petit Prince aurait dit St Exupéry « S'il te plait, après le mouton, tu peux me dessiner le CTI de Drancy, et sa serre aussi, merci. »



S O M M A I R E

EDITO

Bilan

social

CTP

BREVES

<http://www.drancycgt.new.fr>

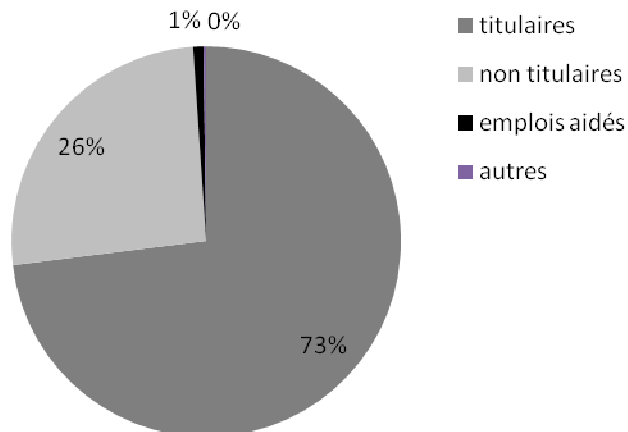
Courriel : territoriaux.cgt@free.fr

Bourse du travail
22, rue de la République
93700 Drancy

01 48 96 92 40

BILAN SOCIAL 2009 Ville de Drancy

2009

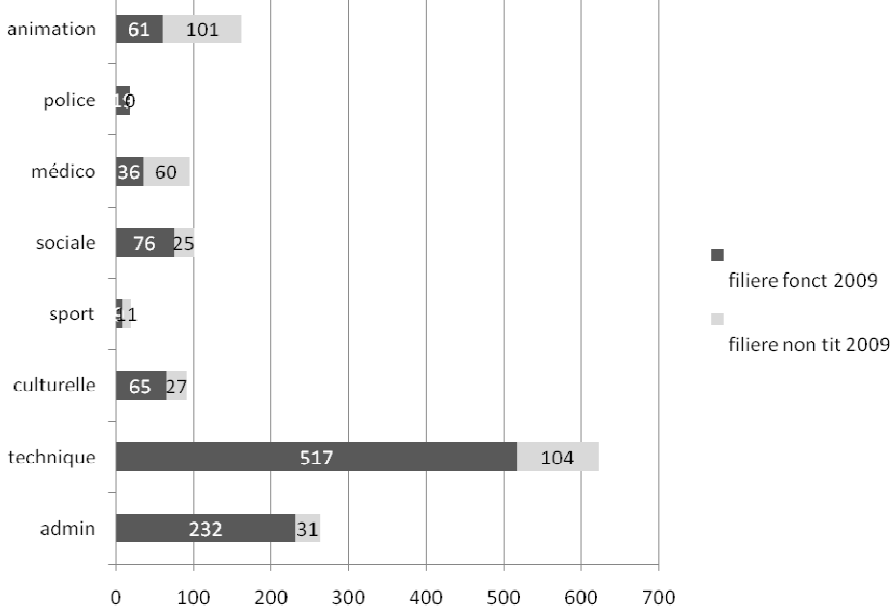


La précarité : L'Etymologie du mot vient du latin *precarious*, qui s'obtient par la prière. **Dans le domaine économique et social**, la précarité est l'absence des conditions et des sécurités permettant à une personne, à une famille, à un groupe, d'assumer pleinement leurs responsabilités et de bénéficier de leurs droits fondamentaux. Cela reste un leitmotiv de cette municipalité. Le taux moyen de contractuels en France en 2005 est de 20 % de l'effectif et nous sommes à 26 %.

Nous avons demandé à la municipalité d'arrêter de pleurer sur son sort (Drancy une ville pauvre ? Château, grille de Versailles, cantine gratuite, jets d'eau ?) et d'interpeller qui de droit avec la CGT. Chacun à sa place la balle au centre, semble nous dire notre Maire. JC LAGARDE refusait la loi sur le CPE mais le Maire applique encore son principe avec des agents qui attendent parfois 6 ans avant d'avoir un contrat de travail stable. JC n'est pas Dieu ... Nous ne nous abaisserons pas à la prière. La précarité doit être combattue car elle est injuste socialement.

Des précaires partout sauf dans la police municipale

La proportion de précaires est inversée dans la filière sport (9 titulaires et 11 contractuels), le médico et aussi dans l'animation. La CGT a rappelé que dans le département 93 il y avait 28 agents pour 1000 habitants (source CIG). En proportion, nous devrions avoir plus de 1800 agents pour 66 000 habitants et nous sommes à 1475 agents.



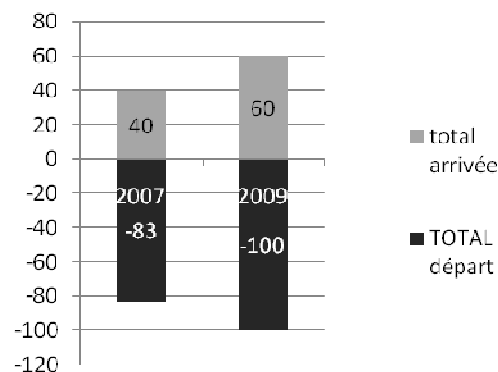
Toujours plus de précarité!



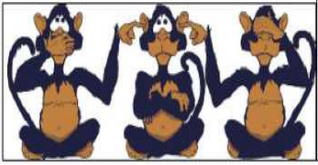
WWW.
CGT.
FR

ARRIVEES ET DEPARTS

Prêt à appliquer les directives gouvernementales quand cela l'arrange, Monsieur le Maire n'a pas oublié le précepte d'un fonctionnaire qui part à la retraite sur 2 qui n'est pas remplacé. Une chose est sûre, cela ne va pas arranger les chiffres du chômage. C'est bien des « paquets » de 40 agents qui ne sont pas remplacés. Nous pouvons voir que 40 agents sont arrivés en 2007 et 83 sont partis. Pour 2009, les chiffres sont flagrants 60 arrivées et 100 départs.



CTP AMBIANCE DE LA BROUSSE



Ce n'était pas la « SAGA AFRICA » comme le chantait Yannick Noah, mais vraiment la jungle dès le démarrage de la réunion plénière du CTP.

Le Maire refuse que nous projetions notre travail sur le bilan social. Par principe, il refuse que le travail de la DRH soit projeté aussi. Ça démarre bien ! La CGT questionne sur les précaires et les agents qui font traverser les rues. A quand l'intégration des stagiaires, le respect des temps de repos au service des fêtes, à la police municipale où les agents font au moins 2 mois de plus en heures supplémentaires.

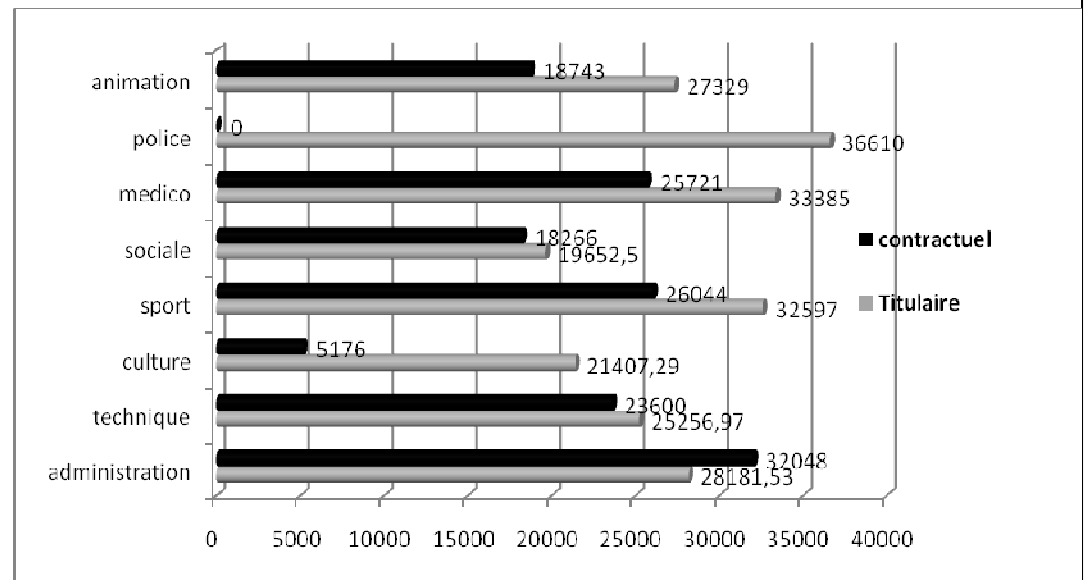
Le Maire écoute et s'attaque toujours aux mêmes élus. Nous parlons collectif, il parle individuel. Et voilà qu'il joue la victime car nous entamons le droit d'expression du Maire qui est président de séance !

Quel pouvoir a la CGT ! Triste à pleurer, mais cela lui sert d'excuse pour éviter de répondre, il nous annonce que nous aurons le droit à l'écrit.

Certains collègues élus CGT du CTP sont fatigués de ce théâtre amateur du Maire et parlent de démission, le Maire va trop loin, nous sommes là pour les agents et non pour ses règlements de comptes.

Une chose est certaine, sans la CGT à Drancy, personne ne défend les salariés...

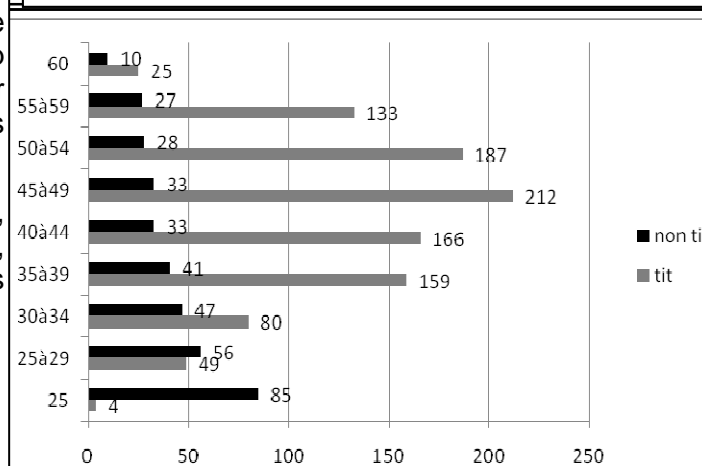
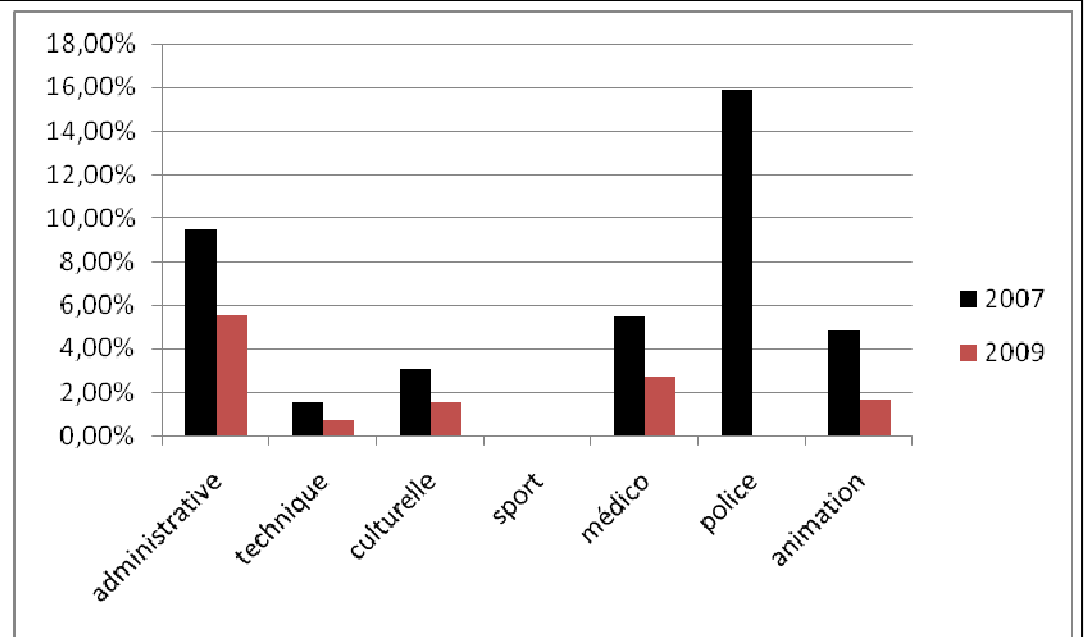
La moyenne des salaires par filières



Une chose est certaine, il vaut mieux être contractuel dans l'administration ou policier municipal à Drancy. Cette moyenne est en brut et pour certaine filière c'est très faible.

NOS CARRIERES

Quant à nos carrières, c'est un désastre, l'inégalité par filière est flagrante. Basé sur 3 années de promotion, des secteurs n'avancent plus. Il y a de grandes différences entre les promotions de grades dans les filières, la filière technique a 0,7 % de promotion de grade est dans une moyenne anormale tout comme les sports à 0.



La pyramide des âges

Plus de 380 agents (187 qui ont entre 50 ans et 54 ans + 28 précaires + 138 âgés entre 55 et 59 ans + 27 précaires) **vont partir dans les 10 ans.** Que fait la GPEC ? Ce n'est pas la police mais notre secteur de prévision des emplois et compétences. Le constat : la part des stagiarisations est trop faible pour compenser les futurs départs !

MACHISTADOR !

Le MAIRE serait il du signe zodiacal du taureau pour voir aussi rouge quand il reçoit la CGT. En tout cas, il suffit que la CGT soit présente pour le laisser sans voix et sans réponse aux salariés. Et la CGT attend le rapport obligatoire sur l'égalité Homme / Femme ...



Qui perd Gagne !

Le Maire était tout heureux de pouvoir dire au CTP et donc au personnel qu'Henri TAMAR avait perdu au Tribunal suite à l'insulte de « nuisible » par la DRH que 4 représentants du personnel avaient attaqué.. Lui seul a eu une indemnité à payer. S'est ainsi. La CGT sait reconnaître ses défaites mais aussi plus de **31 Victoires** d'agents qu'elle a aidé dans la défense de leurs droits !

Mais il a rien compris au film !

La CGT a demandé, suite à une jurisprudence, l'ensemble des copies des arrêtés sur l'IAT supplémentaire, en enlevant les noms des agents. Ceci afin d'avoir des données sur la répartition de cette prime. C'est un droit. Le Maire n'y répond pas et veut encore nous menacer de publier les fiches de paie des syndicalistes non grévistes. (C'est une fixation depuis 2001)

Hé, Jean-Cricri, tu te paies ma note ?

Le juge a encore décidé que « Monsieur le professeur », le Maire devait revoir sa copie dans sa façon de noter ses agents après que 3 d'entre eux aient gagné leur révision devant le tribunal.

CTP : Le silence des agneaux !

Des agneaux ou des brebis ?? En tout cas les élus CFDT et CFTC présents au CTP, jamais ne bêlent, ni n'encornent.

Auraient-ils peur du loup ? Ou d'un sérial killer ?

Un effort camarades syndiqués ! Vous représentez les agents et vous vous devez de discuter les décisions, d'apporter vos propositions, vos réflexions, vos ... Enfin si vous en avez bien sûr !



LE PRESIDENT SARKOZY VEUT TITULARISER LES CONTRACTUELS LA CGT

demande à LAGARDE de titulariser les précaires

Règlement de comptes

La CGT demande l'attribution des Nouvelles Bonifications Indiciaires possibles. Le Maire nous rit au nez car nous donnons l'exemple des agents animateurs et des policiers municipaux qui travaillent dans les mêmes quartiers ... Et oui, monsieur le Maire, c'est le décret qui le dit ainsi ... Mais il ajoute l'encadrement de petite équipe etc...

Oh Mon château, tu es le roi des châteaux



La vie de château, vous en aviez rêvé ?

Ceux qui ont participé aux festivités annuels de la ville ont pu admirer le « château municipal », super !!!

Mais au fait à quoi y va servir ?

Il a coûté quand même un paquet de pognon. **Peut importe, c'est fait : N'oubliez pas d'inclure « Château » dans votre matériel disponible.** Pour la justification du besoin passez la patate chaude ...

Encore ratée !

Cela fera 3 fois que la mairie tente de licencier une de nos collègues avant la fin de stage. La CGT l'avait dit : « Il faut respecter la procédure légale, Monsieur de **Député-maire.** » La 1^{ère} fois, il ne donne pas la raison. La 2^{ème} fois son acte est rétro actif donc illégal.

L'agent est réintégré de l'année 2005 jusqu'à ce jour. Le juge en a précisé le préjudice : la différence entre les indemnités perçues et les salaires mairie non perçus jusqu'au bon licenciement. L'agent a transmis son dossier pour être dignement licencié et indemnisé.

480'000 + 29'000 = 480'000 !?!

Le compte est bon ?

C'est pourtant la réponse que le service financier a fait à la trésorière du CASC concernant la subvention quand elle a réclamé ce que la municipalité s'était engagée à nous donner. La CGT, qui insistait lourdement depuis longtemps pour que cette anomalie soit corrigée à directement interpellé Le Maire lors du dernier CTP.

Vous pouvez nous contacter tous les matins à la Bourse du Travail

22, rue de la République à Drancy

01 48 96 92 40

Le BLOG de la Cgt <http://cgtdrancy.hautetfort.com/>

Pour vous informer, vous défendre, vous syndiquer

B
R
E
V
E
S